JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 FEVRIER 1846.

No [illegible], rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS;

LUNDI MATIN, 7 FEVRIER 1846.

[illegible] du ticket suivant pour l'élection [illegible] de la Banque de l'Etat qui doit avoir lieu aujourd'hui de 10 et 2 heures.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PLUSIEURS ACTIONNAIRES.

☞ Les personnes suivantes, seront soutenues comme candidats à l'élection de trois Directeurs de l'Association Consolidée, qui doit avoir lieu aujourd'hui 7 février :

E. BLANC.
F. LANDREAUX,
J. LAVERGNE.

☞ Les personnes suivantes seront soutenues comme candidats à l'élection de trois directeurs de la Banque des Citoyens devant avoir lieu le 7 février :

JAMES ROSS,
A. S. ROMAN,
ARNOLD BODI

MEXIQUE.

Les derniers journaux qui nous sont arrivés de Vera-Cruz vont jusqu'au 24 janvier ils nous donnent des nouvelles de la capitale jusqu'au 19. Elles n'ont pas un bien vif intérêt.

L'*Arco Iris* du 24 affirme que des pourparlers ont eu lieu entre M. Trist et les commissaires mexicains ; et il annonce que sous quelques semaines le public aura la preuve que ses assertions sont fondées sur des faits positifs.

Un convoi est parti de Mexico pour Vera-Cruz le 14 janvier ; on l'attendait le 1er dans cette dernière ville. Parmi ceux qui en faisait partie, on remarquait le major Vinn Boren qui s'en va aux Etats-Unis, chargé de dépêches officielles.

Un convoi s'est mis en route de Vera Cruz pour Jalapa, le 23 janvier. Il se compose de soixante-wagons qu'escortent 300 hommes. On assurait que les guérillas se réunissaient le long de la route pour l'attaquer.

Le navire *Rapid*, venant de New-York, a amené à Vera-Cruz, le 20 janvier, 250 hommes de troupes, sous les ordres du capitaine Mowe du 2e Dragons.

Aux dernières dates de Queretaro, le Congrès ne se trouvait pas en nombre et ne siégeait pas ; c'est en vain qu'on essayait de parvenir à conjurer un ouragan.

Le 7 janvier, une brigade américaine s'est rendue de Guajemalpa à Lerma sans être inquiétée. A Pachuca, un parlementaire s'est présenté aux officiers et a offert à nos troupes une cordiale hospitalité. Le 5, ce détachement est arrivé à Toluca qui n'a pas offert la moindre résistance.

L'*Arco Iris* tient de bonne source que le sénateur Rosa est resté dans le cabinet remplissant les fonctions de ministre des affaires étrangères et l'intérim de l'intérieur. Riva Palacios a été nommé ministre de la justice et Dr. Pedro Maria Anaya a accepté le poste de ministre de la guerre.

On pense que les Américains ne décideront à faire une nouvelle excursion à Puebla et dans les autres villes qui se montrent trop favorables aux guérillas.

THEATRE D'ORLEANS.—Les *Mousquetaires de la Reine* reparaissent ce soir au Théâtre d'Orléans, et l'on doit espérer qu'ils ne seront pas moins heureux que la *Juive* qui, samedi, a attiré une brillante société.

CIRQUE DE STICKNEY.—Les propriétaires de l'Amphithéâtre National se cernent de redoubler d'efforts pour mériter la faveur du public ; ils viennent d'engager pour quelques représentations, Levy North et son cheval Tammany. Levy North a la réputation d'être le plus adroit et le plus élégant des écuyers en réputation. Il sera dignement secondé par toute la compagnie Stickney, et l'on sait qu'elle renferme beaucoup de talents remarquables.

MME ADELAIDE[illegible].—Cette remarquable cantatrice doit se faire entendre mardi dans la Salle de l'Hôtel St-Louis. Le succès que Mme Adelaïde a obtenu, notamment dans son dernier concert à l'Armory, est une garantie de celui qui ne peut lui manquer dans ce quartier. Elle doit y être parfaitement appréciée.

FUNÉRAILLES DE NAPOLEON.—Ainsi qu'on pourra le voir dans nos annonces, c'est ce soir que s'ouvre à la salle St-Louis, le Diorama qui représente le retour des cendres de l'Empereur en France. Les journaux du Nord ont déjà fait de grands éloges de cette œuvre remarquable ; elle mérite donc d'être vue. Sous peu de jours nous donnerons sur ce sujet quelques détails à nos lecteurs.

RETRAITE DE M. WALKER—*L'Advertiser* de New-York prétend que M. Walker a l'intention de quitter le département de la Trésorerie le 4 mars prochain. Sa mauvaise santé est la cause qu'il fait valoir pour prendre ce retraite.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

Samedi, 5 février 1846.

On présume plusieurs bills d'une nature locale.

L'Orateur lit un mémoire sur la question de savoir si le législateur a le droit de voter aucune loi avant de statuer sur la répartition représentative, comme l'exige l'article 16 de la Constitution. L'Orateur maintient que la lettre et l'esprit de la loi organique sont d'accord sur ce sujet ; il faut que les chambres passent une loi de répartition avant de décréter aucun bill, quel qu'en soit la nature.

M. Duncan (d'Orléans), annonce qu'il en appellera de cette décision.

M. Smith (d'Orléans) rapporte, au nom du comité judiciaire, les bills suivants :— " Acte rendant témoins compétents dans les affaires qui les intéressent les associés et les actionnaires de tout autre intéressé en général, sous réserve du degré de foi à attacher à leurs dépositions ; "—

" Acte permettant de poursuivre partout où ils se trouveront les bateaux à vapeur et autres navires, appartenant à des personnes de cet Etat, pour le salaire des employés ou fourniture de matériaux ; "— " Acte autorisant le président d'un grand-jury à interroger des témoins ; "— " Acte réglant les frais à percevoir par les juges de paix dans certaines affaires ; "— " Acte rendant la prescription égale pour les non-résidents comme pour les résidents ; "— " Acte fixant les frais à percevoir par les constables à la Nouvelle-Orléans."—Le comité se prononce contre la résolution qui déclare que des bills peuvent être définitivement votés avant de passer la loi de répartition, et déclare partager l'avis de l'Orateur, à savoir que les bills de la chambre ne pourront pas passer à moins une troisième lecture au moins, et ceux du sénat une troisième lecture à la chambre.

Le rapport du comité judiciaire sur la question de savoir si la loi de répartition doit être votée avant de passer aucun autre bill, donne lieu à un débat animé entre MM. Duncan (d'Orléans) et Conrad, qui se prononcent contre l'affirmative, et M. Lessee, qui le défend. Ce rapport n'est mis aux voix et adopté à une majorité de 59 contre 10.

M. Wadhill réclame la prise en considération des résolutions sur le proviso-Wilmot, qui ont été laissées en suspension ; il propose aussi de les [illegible] pour la séance où doivent [illegible] les résolutions relatives à la [illegible] du Mexique.—La proposition est adoptée.

[illegible] de Mexique.—Le rapport est adopté.

[illegible] l'Orateur [illegible] de l'acte relatif à [illegible] [illegible] de la Nouvelle-Orléans, depuis [illegible] jusqu'au lac Pontchartrain.

La [illegible] [illegible] d'opposition.

SÉNAT.—L'Orateur pour venir en aide au chemin de fer du Lac de Mexique, adopté vendredi, est, sur motion de M. Peck, reconsidéré, et, sur motion de M. Wm. Wheat, déposé sur le bureau.

M. Marshall présente une pétition de la compagnie du chemin de fer du Fort Hudson, demandant une prolongation de temps pour la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

M. Bell introduit la résolution suivante, qui est lue et adoptée : " Résolu, que l'auditeur des comptes publics soit requis d'informer le sénat [illegible] qui a été payé pour la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]